

Les sénateurs Hugues Portelli et Jean-Pierre Sueur ont été chargés par la commission des lois du Sénat de préparer un rapport sur la législation relative aux sondages. Ils ont d'ores et déjà procédé à une série d'auditions et en feront beaucoup d'autres. Jean-Pierre Sueur a déclaré à [Médiapart](#) : « *Nous avons décidé de mener un travail aussi bien sur la question de l'élaboration et du contenu des études d'opinion, que sur leurs procédures de commande, leur publication, l'indépendance des sociétés de sondage, leur déontologie* ».

[>> L'article paru sur le site de Médiapart](#)

[>> Lire l'article de \*La Correspondance de la publicité\*](#)

.